

Poliquin, Renée (BAPE)

Objet: TR: Demande d'information - Énergie Est

De : Julien, Frédéric
Envoyé : 21 mars 2016 11:13
À : 'Thibeault Dominic'
Objet : RE: Demande d'information - Énergie Est

Bonjour, M. Thibeault.

La commission d'enquête a bien reçu votre message et comprend que le document mentionné a été produit pour les besoins internes de la Ville de Trois-Rivières dans le cadre du projet Oléoduc Énergie Est. Elle note que la Ville envisage de le rendre public et d'en remettre une copie à la commission, le cas échéant. Dans ce contexte, la commission ne vous demande pas de lui remettre une copie du document à ce stade-ci. Si vous le rendez public, la commission apprécierait en recevoir une version électronique et trois copies papier.

Bien à vous,

Frédéric Julien

De : Thibeault Dominic [<mailto:dominic.thibeault@v3r.net>]
Envoyé : 21 mars 2016 08:32
À : Julien, Frédéric
Objet : RE: Demande d'information - Énergie Est

Bonjour M. Julien

Nous sommes bien en possession d'un rapport sur le projet d'Énergie Est par Jacques Harvey. Lors d'une récente demande d'accès à l'information, il a été décidé de ne pas dévoiler ce rapport puisqu'il contient des conclusions et recommandations qui sont internes. Nous n'envisageons pas de l'annexer à notre mémoire, mais nous envisageons de le rendre public. Si c'était le cas, nous le transmettrons au BAPE.

En fait, ce rapport ressemble beaucoup à celui qu'a produit M. Harvey pour la MRC d'Autray qui a été rendu public. La différence réside bien entendu dans des éléments contextuels différents et des recommandations. Ces recommandations ayant été, à toutes fins pratiques, intégrées dans la résolution du conseil sur le projet.

Nous sommes donc en réflexion quant au sort de ce document, et nous nous brancherons d'ici peu.

Au plaisir,



Dominic Thibeault, biol. M. Env.
Chef de division Hygiène du milieu et Développement durable

Direction des Travaux publics
2425 rue Louis-Allyson
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

dominic.thibeault@v3r.net
Tél: 819 372-4627, poste 2339
Cell: 819 692-0918

De : Frederic.Julien@bape.gouv.qc.ca [mailto:Frederic.Julien@bape.gouv.qc.ca]

Envoyé : 18 mars 2016 17:46

À : Thibeault Dominic

Objet : Demande d'information - Énergie Est

*Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement*

Québec

Bonjour, M. Thibeault.

Lors de la première partie de l'audience publique du BAPE sur le projet Oléoduc Énergie Est, un citoyen a mentionné l'existence d'un document que la Ville de Trois-Rivières aurait commandé à la firme J.Harvey Consultants et Associés à propos de ce projet. La commission du BAPE chargée d'enquêter sur Énergie Est souhaiterait obtenir de l'information sur ce document.

Plus précisément, la commission se pose les questions suivantes :

- 1) Un tel document a-t-il en effet été commandé et reçu par la Ville?
- 2) Si oui, s'agit-il d'un document public qu'il est possible à tout citoyen de consulter ou d'un document interne à la Ville?
- 3) Si un tel document existe, qu'il soit actuellement public ou privé, la Ville projette-t-elle de l'annexer à un éventuel mémoire qu'elle déposerait lors de la deuxième partie de l'audience publique?
- 4) Si un tel document existe et qu'il est privé, la Ville envisage-t-elle de le rendre public prochainement dans un autre contexte que celui de l'audience publique du BAPE?

J'ajoute que ce courriel n'est pas une demande de la commission visant à obtenir ce document et que la commission ne vous demande pas de le déposer lors d'un éventuel passage de la Ville en audience publique. Il s'agit plutôt de faire suite à l'intervention d'un citoyen.

Bien à vous,

Frédéric Julien, Ph. D.

Analyste sur des commissions d'enquête publiques

Direction de l'expertise environnementale et du développement durable

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

418 643-7447, poste 274

1 800 463-4732, poste 274

frederic.julien@bape.gouv.qc.ca

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

Avertissement aux tiers :

Ce courriel et toute pièce qui peut y être jointe sont la propriété de la Ville de Trois-Rivières et sont strictement destinés à la personne à qui le message est adressé. Si vous les avez reçus par erreur, veuillez s.v.p. les détruire et en aviser l'expéditeur par courriel. Si vous n'êtes pas le destinataire du message, vous n'êtes pas autorisé à utiliser, copier, transférer ou divulguer, en totalité ou en partie, le contenu de ce courriel et toute pièce qui peut y être jointe.

